



Orsay, Louvre, Versailles, Accueil réservé le jour de fermeture : Où en est-on ?



Suite à la demande des organisations syndicales au comité technique ministériel du 17 septembre 2015, et surtout à la réunion de concertation convoquée le premier jour de la grève au musée d'Orsay, le 22 septembre, le cabinet de la ministre de la culture s'est expressément engagé à proposer une circulaire d'instruction aux présidents des musées d'Orsay, du Louvre et de Versailles afin de donner un cadrage à la mesure « *d'accès privilégié* » de publics spécifiques « *le jour de fermeture des musées* ». Rappelons que cette mesure a été décidée par le Président de la République lui-même.

Ce projet d'instruction confirme que « *le jour habituel de fermeture* » des trois grands musées nationaux sera maintenu, afin que l'accueil de groupes spécifiques « *préserve les activités des musées et les conditions de travail des personnels.* »

Les organisations syndicales représentatives au comité technique ministériel étaient conviées mardi 29 septembre au ministère de la culture pour débattre de ce projet d'instruction.

La CGT déplore l'absence à cette réunion du cabinet de la ministre (directeur de cabinet, conseiller social, conseiller musées) et du secrétariat général.

Le document de principe qui nous est présenté contient de nombreuses généralités jamais démontrées : « *innovant* », « *inédit* », « *fédérateur* », « *offre renouvelée* », « *ambition forte* », « *visite améliorée* », etc.

De nombreuses zones floues de ce document de travail sont porteuses d'ambiguïtés quant à la mise en œuvre de la mesure, à son périmètre, son volume, son calendrier et ses modalités effectives, en termes d'accès, de qualité de visite, d'emplois, de plannings. Le document n'apporte pas les garanties majeures attendues par les personnels.

La CGT a exigé des garanties concernant les missions et les conditions de travail des personnels ne seront pas dégradées par cette mesure, comme s'y est engagée la ministre, Fleur Pellerin.

La CGT a porté les exigences claires des personnels sur le nombre nécessairement restreint et limité de personnes pouvant accéder aux musées le jour de fermeture compte tenu des multiples activités qui s'y déploient déjà.

Une jauge maximale conciliable avec les contraintes de plan de charge de travail et de vie interne des musées leur jour de fermeture doit être effectivement déterminée avec précision.

La CGT a insisté sur la nécessité urgente de redonner aux musées les moyens de fonctionner normalement les six jours d'ouverture publique, après des années de compression des effectifs et des emplois. Les conditions de visite sont saturées six jours sur sept, au point que le ministère reconnaît que « *cette situation peut avoir un impact négatif sur la qualité de l'accueil et le confort de visite* » qui en sont « *altérés.* »

Il est donc urgent et prioritaire d'améliorer les conditions de visite les six jours d'ouverture, car le mécontentement des visiteurs dégrade fortement la qualité de vie au travail des personnels.

En tout état de cause, la discussion de ce mardi 29 septembre est venue confirmer, si besoin en était, l'impérieuse nécessité de créer des emplois dans le réseau des musées nationaux : établissements publics et services à compétence nationale. **Il apparaît ainsi évident que la mesure consistant en un « accès privilégié » de publics spécifiques « le jour de fermeture des musées » impose de créer des postes en nombre suffisant. C'est en tous cas l'exigence de la CGT.**

Nous attendons le retour sur nos propositions et exigences, et appelons les personnels à maintenir leur mobilisation et leur vigilance, pour faire aboutir leurs revendications.

La journée de mobilisation interprofessionnelle du 8 octobre 2015 à l'appel des organisations CGT, FSU, Solidaires, UNEF et UNL est une occasion toute trouvée pour faire entendre nos revendications dans l'unité et le rassemblement.

La lutte engagée voilà plus de quatorze mois, immédiatement après l'annonce de François Hollande, continue.

Paris, le 30 septembre 2015